

Objet : Compte-Rendu Réunion du Conseil de Quartier des Bans

Date : 12 mars 2024

Nombre de personnes présentes : 28

Format de la rencontre « tour de quartier »

Plusieurs participants sont surpris que la rencontre se réalise à l'extérieur et sans véritable ordre du jour.

Pierre JACQUIER, agent Chargé de la Participation citoyenne, explique qu'il a paru pertinent, au cours de la précédente réunion du Conseil de Quartier, de réaliser un tour de quartier afin que les riverains puissent présenter librement les « points-critiques » du quartier. Les prochaines séances seront à nouveau réalisées en intérieur et avec des ordres du jour précis. Les participants sont d'ailleurs invités à suggérer leurs propres propositions d'ordre du jour pour les prochaines rencontres.

Plusieurs membres présents regrettent que la communication n'ait pas été plus développée. Des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres accessibles. Constat que les affiches n'ont pas été visibles. Pierre JACQUIER invite les membres à indiquer leurs coordonnées sur la liste d'émargement afin d'obtenir un échange d'informations plus efficace.

Invitation également à suivre le site « Givors Dites-nous tout » pour se tenir informé des actualités relatives aux Conseils de Quartier et autres concertations.

Un tour de table est proposé pour que chacun indique un lieu sur lequel discuter dans le quartier, mais le partage de la parole est rendu difficile par le nombre de participants.

Présence de Benjamin ALLIGANT, élu délégué à la Voirie et aux Bâtiments municipaux, et de Robert JOUVE, élu délégué au Contrôle de gestion, à la Rationalisation des dépenses publiques, et aux Déplacements, pour répondre à certaines interrogations.

Le tour de quartier

Aménagement cyclable à venir

Les participants sont inquiets sur ce qui sera réalisé et estiment ne pas avoir un accès suffisant aux informations sur ce projet. Les réunions organisées à ce sujet auraient eu lieu durant des vacances scolaires, ce qui n'a pas favorisé la participation.

Demande à ce qu'une ouverture soit réalisée dans le muret délimitant la voie cyclable afin de permettre aux cyclistes de rejoindre directement la Rue de la Tour.

Il serait pertinent d'organiser une réunion de présentation sur le sujet en présence de la métropole GrandLyon. La Ville peut-elle également offrir un accès continu aux données de l'opération?

Circulation à proximité des quais

Non-respect du sens de la circulation rue Gabriel Péri.

Une caméra peut-elle être installée dans cette rue ?

Espaces ludiques à proximité du gymnase

Le terrain de foot et l'aire de jeux sont dégradés et mal fréquentés. Constat que les usagers actuels ne sont pas du quartier. Une grille du terrain de foot a été arrachée et se trouve derrière le gymnase. Le gymnase lui-même serait victime de nombreuses infractions, dont la vitre actuellement cassée sur l'arrière.

Les poubelles sont régulièrement ramassées, mais pas les déchets autour.

Doutes sur la méthode de la tonte raisonnée, il est notamment craint que cela puisse attirer des serpents dans le quartier. Il est expliqué que la tonte raisonnée a vocation à moins tondre les espaces pour lesquels il est estimé que l'usage est peu fréquent, et que la seule présence d'herbes hautes de manière discontinue n'est en principe pas à l'origine de la présence de serpents.

Les bancs qui se trouvaient devant le gymnase ont été retirés, puis auraient été remis par ailleurs plus loin dans le quartier.

Beaucoup de graffitis sur les murs du gymnase.

Il serait pertinent de développer la présence de la vidéo protection dans le secteur, ou à défaut de fermer ces espaces le soir.

Est-il possible de remettre les bancs devant le gymnase comme autrefois ?

Demander à nettoyer les murs du gymnase.

Accessibilité de la Rue des Combes

La Rue des Combes est restreinte à la circulation en raison de travaux depuis longtemps. Cette restriction n'est pas respectée par tous, et entraîne une circulation dangereuse sur d'autres voies.

Souhait de retour à la normale pour le Chemin des Combes.

Accessibilité de la Rue Freyssinet

Trou non-rebouché sur le trottoir rue Freyssinet à hauteur du n°80.

Une demande d'intervention sera réalisée à ce sujet.

Accessibilité du cimetière de Bans

L'entrée du bas du cimetière est toujours fermée.

Une demande d'explication sera formulée à ce sujet.

Point sur l'aménagement des parkings

Marquage estimé insuffisant sur le parking de Lidl.

Nombreuses incivilités sur les différents parkings à proximité du gymnase (notamment celui sur lequel se trouve le panneau d'affichage libre et celui de la cité Renée Peillon), ainsi que vols de voiture et stationnement gênant et/ou de longue durée.

Le stationnement gênant de certains véhicules lourds rend difficile le passage des services de ramassage des poubelles dans le parking de la cité Renée Peillon. Constat que les marquages d'interdiction au sol ne sont pas respectés.

Est-il possible d'installer des caméras de vidéosurveillance sur les parkings proches du gymnase?

Plusieurs emplacements sont jugés pertinents pour installer des obstacles au stationnement. Le parking pourrait-il être interdit aux véhicules lourds ?

Tranquillité publique autour de Renée Peillon

Dépôt sauvage fréquent à l'arrière du n°1 de la rue.

Nuisances sonores constantes en raison de la présence de chiens qui aboient en continu.

Une barrière peut-elle être installée à l'entrée du passage pour empêcher les véhicules d'apporter leurs encombrants ?

La police municipale peut-elle mener une opération de sensibilisation auprès des propriétaires des chiens ?

Stationnement Chemin des Abricotiers

Le stationnement au fond du Chemin des Abricotiers, à proximité du Chemin des Religieuses, est insuffisant et notamment encombré par un professionnel qui propose des réparations de véhicules sur la voie publique.

Une sensibilisation peut-elle être réalisée à ce sujet ?

Entretien Chemin des Abricotiers

Un grillage délimitant les terrains de la SNCF est en mauvais état. Un bac à verre est également mal installé. De manière générale, la propreté n'est pas respectée.

Quelques écroulements du sol au niveau du Chemin des Religieuses, et passages fréquents de quads.

Présence d'une haie qui oblige les véhicules à se déporter dangereusement.

Demande d'élargage sur le pont qui surplombe les rails.

Une intervention est-elle possible à ce sujet ? Une communication ludique sur la propreté pourrait-elle être envisagée ? La circulation sur le Chemin des Religieuses peut-elle être limitée, par exemple par une barrière ?

Les Hauts de Bans

Trous dans la voirie et squats dans la continuité de la Rue des Combes.

Des interventions seront nécessaires pour la voirie et la tranquillité publique.

Boîte aux lettres

La boîte aux lettres la plus proche est à proximité de Lidl.

Souhait d'une nouvelle boîte aux lettres dans le quartier.

Affichage public

Constat que le panneau d'affichage public n'est pas regardé.

Peut-il être rapproché de la benne à verre ?

Sujets pour une prochaine rencontre

Un temps convivial est fortement souhaité. Il est discuté de la pertinence d'organiser quelque chose pour la fête des voisins, le 31 mai.

- **Prochaine séance** : Une rencontre générale des Conseils de Quartier et des Conseils Citoyens aura lieu le 27 mars à 17h à la salle Rosa Parks de la Maison du Fleuve Rhône.
- **Prochaine rencontre du Conseil de Quartier de Bans** : 29 Avril à 17h45 à la salle Georges Brassens (1 Avenue Anatole France) pour discuter de l'organisation d'une animation de quartier.
- Une date sera prévue en juin pour discuter du suivi des demandes soulevées à l'occasion du tour de quartier.